

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Qualité environnementale	Le moteur remplacé a plus de 7 ans	Non	0	3	Acte de francisation ou certificat d'enregistrement
		Oui	3		
	Le projet permet une réduction de la consommation de carburant ou une réduction des émissions de Co2	Aucune	0	4	Rapports d'expertise, fiches techniques, résultats de tests,...
		<5 %	1		
		5-10 %	2		
		10-20 %	3		
		>20 %	4		
	Le nouveau moteur utilise une technologie efficace sur le plan énergétique (gaz naturel liquéfié (GNL) – Biogaz liquéfié (BioGNL) – Hydrogène- Pile à combustible- Hybride - Biocarburant.)	Non	0	2	Fiche technique nouveau moteur
Oui		2			
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet améliore les conditions de travail ou de sécurité	Non	0	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	4		
	Le projet améliore la performance économique de l'entreprise ou concerne une création d'entreprise	Non*	0	4	Plan d'entreprise
		Oui*	4		
	Type de navire concerné (petite pêche côtière / pêche palangrière 12-24m)	Pêche palangrière hauturière + 12 m	1	3	Acte de francisation ou certificat d'enregistrement
		petite pêche côtière	3		
*La valeur ajoutée à l'horizon de la 3eme année du plan d'entreprise prévoit une augmentation d'au moins 3 % par rapport à celle de l'année de l'investissement				20	